

FORMATION SKIPPER · PRÉPARATION À L'EXAMEN

Questions administratives

Quand faut-il un brevet, lequel choisir et comment s'inscrire à l'examen.

Inscription

Brevets

Zones

Conditions

S'inscrire et passer l'examen théorique

Inscription en ligne sur le site du [SPF Mobilité](#) : Navigation > Navigation de plaisance > Conducteur > Examens > Examen théorique.

Vous possédez déjà un brevet belge ? Réservez uniquement la partie qui vous manque ou que vous avez ratée il y a moins de 3 ans.

Bruxelles

Rue du Progrès 56, 1210 Bruxelles
Jeudi 9 h – 12 h (et 13 h – 15 h en période chargée)

Anvers

Entrepotplaats 1 bte 7, 2000 Antwerpen
Jeudi 10 h – 12 h et 13 h – 15 h

Ostende

Natiënkaai 5, 8400 Ostende
Mardi 10 h – 12 h et 13 h – 15 h

Namur

Rue des Bourgeois 7, bloc C, 5000 Namur
Lundi 10 h – 12 h et 13 h – 15 h

Horaires indicatifs, à vérifier avant de vous déplacer.

S'inscrire et passer l'examen pratique

Examen pratique

- Inscription via l'école de voile
- Coût additionnel de 120 € pour la gestion administrative
- Durée : au moins 1 h pour le brevet restreint et général, 10 h (dont 3 h de nuit) pour le brevet de yachtman
- Réussite : au moins 60 % sur chaque thématique

Quand faut-il un brevet de navigation ?

Le bon brevet selon votre projet

- Pour louer un bateau partout en Europe : **brevet général**
- Si le bateau est utilisé à des fins commerciales ou professionnelles : **brevet de yachtman**

Quel brevet pour quelle zone ?

Zone	Restreint	Général	Yachtman
0 · Plans d'eau fermés	✓	✓	✓
1 · Eaux intérieures reliées à la mer	✓	✓	✓
2 · Escaut maritime inférieur		✓	✓
3 · Ports de la Côte		✓	✓
4 · Mer, jusqu'à 6 milles		✓	✓
5 · De 6 à 60 milles			✓
6 · De 60 à 200 milles			✓

Exception : pour un usage privé, le brevet général est valable sur toute la mer territoriale belge et la zone économique exclusive. Au-delà de 200 milles (zone 7) : brevet de navigateur de yacht.

Conditions pour obtenir le brevet ?

Conditions

- Âge minimum : 16 ans (inscription à l'examen possible dès 15 ans)
- Certificat médical
- Examens théorique et pratique réussis (dans les 3 ans, peu importe l'ordre)

Une question sur votre brevet ?

Écrivez-nous à school@flexisailing.be : nous vous guidons dans les démarches.

[Nous contacter](#)